

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ORE PRAISE » en abrégé «
SCI ORE PRAISE »

Siège ABIDJAN / PLATEAU IMMEUBLE TEYLIUM, Lot
00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24 Fév 2024 reçus par Me AYENA BENIE-HOANE, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 20 Mars 2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
ORE PRAISE » en abrégé « SCI ORE PRAISE »

Objet :

- L'acquisition par voie d'achat, d'apport, d'échange ou entretien de tous bien et droits immobiliers,
- La mise en valeur, l'administration, la gestion, l'entretien, la location, ou la prise en location, la transformation et l'exploitation de biens immobiliers,
- L'obtention de toutes ouvertures de crédit et prêt, avec ou sans garanties et hypothèques, relatifs à l'objet social,
- L'aménagement, l'entretien, l'exploitation et la gérance de tous immeubles bâtis ou non bâtis,
- L'exercice de toutes activités à caractère civil,
- La participation de la Société dans toutes entreprises ou sociétés Ivoiriennes ou Etrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe,
- Et généralement toutes opérations quelconques, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité, susceptibles d'en faciliter la réalisation pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN / PLATEAU IMMEUBLE TEYLIUM, Lot
00, Ilot 00

Dirigeant(s) M WADAGNI AKUETE PRINCE KENETH
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00060 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24138/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

